



Equipe de France Raft



---

# REGLE DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE RAFT 2024 et Handi-Raft

---

## RAFT

---



# SOMMAIRE

---

<b>A. PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>B. PROGRAMME D’ACTIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>C. LES EPREUVES CONCERNEES .....</b>	<b>3</b>
Définition des catégories.....	3
Championnats du d’Europe .....	3
<b>D. MODALITES DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT D’EUROPE 2024.....</b>	<b>4</b>
1. Compétition de référence .....	4
2. Eligibilité à la sélection équipe de France .....	4
3. Inscription aux sélections .....	4
4. Mode de sélection.....	4
4.1. Catégorie Senior Homme (4 hommes) : .....	4
4.2. Catégorie Senior Dame (4 dames) : .....	4
4.3. Catégorie Senior Mixte (2 hommes et 2 femmes) : .....	4
<b>E. Sélection Handi-Raft .....</b>	<b>5</b>
<b>F. Règles administratives .....</b>	<b>5</b>
1. Financement de l’action : .....	5
<b>G. DIVERS.....</b>	<b>5</b>
1. Diffusion du mode de sélection.....	5
2. Encadrement de l’équipe .....	5
<b>H. CONTACT .....</b>	<b>6</b>
<b>I. Annexe au mode de sélection équipe de France raft 2024 .....</b>	<b>7</b>



## A. PREAMBULE

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner la ou les équipes de RAFT capable d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2024.

Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Président de la Commission Nationale.

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Manager « RAFT ».

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où une équipe ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), une autre équipe pourra être sélectionnée pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

## B. PROGRAMME D' ACTIONS

- Championnats du d'Europe senior (Konjic, Bosnie Herzégovine)  
Du lundi 10 juin au samedi 15 juin 2024.

## C. LES EPREUVES CONCERNEES

### Définition des catégories

Senior : Les athlètes peuvent concourir dans la catégorie senior s'ils ont 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année civile dans laquelle se déroule la compétition.

### Championnats du d'Europe

Du lundi 10 juin au samedi 15 juin 2024.

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Equipe de France RAFT 2022 sont :

Intitulé -WRF
2 équipages R4 – Senior Homme (4 hommes)
2 équipages R4 – Senior Dame (4 femmes)
2 équipages R4 – Senior Mixte (2 hommes et 2 femmes)
2 équipages R4 – Para-rafting (2LTA+2) LTA = (Leg, Tronc, Arms)



## D. MODALITES DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE 2024

### 1. Compétition de référence

La compétition de référence servant pour la sélection aux championnats du d'Europe senior 2024 est le championnat de France de raft 2024 à Pau le 4 et 5 mai 2024.

### 2. Eligibilité à la sélection équipe de France

Pour être éligible aux sélections rafting 2024, chaque équipage doit remplir les critères suivant :

- Avoir envoyer la fiche de candidature dans les temps.
- Participer et finir toutes les épreuves du championnat de France de Raft 2024 à Pau.
- Être à jour de sa licence compétition FFCK le vendredi 3 mai à 23h.
- Accepter et respecter les termes de la convention individuelle du sportif 2024 et ses annexes
- Être à jour de sa licence WRF.
- Avoir réglé ses factures à la fédération Française de canoë kayak
- Avoir signé la convention du sportif de haut niveau et l'avoir renvoyée avec la signature à [mdeguil@ffck.org](mailto:mdeguil@ffck.org) avant le 29 avril 2024 23H.  
[https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2024/03/CONVENTION-INDIVIDUELLE-DU-SPORTIF-2024-PSQS.VF\\_.pdf](https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2024/03/CONVENTION-INDIVIDUELLE-DU-SPORTIF-2024-PSQS.VF_.pdf)
- 

### 3. Inscription aux sélections

Les équipes souhaitant participer aux championnats du monde de raft 2024 doivent s'inscrire préalablement avec la procédure suivante :

- Envoyer par mail la fiche de candidature (en annexe de ce document) au manager Raft FFCK Medhi DEGUIL ([mdeguil@ffck.org](mailto:mdeguil@ffck.org)) avant le lundi 29 avril 2024 à 23h.

L'inscription aux championnats de France 2024 est nécessaire et se fait séparément par vos propres moyens selon les modalités de l'organisateur.

### 4. Mode de sélection

Seul le classement général du championnat de France compte dans les résultats des sélections.

#### 4.1. Catégorie Senior Homme (4 hommes) :

Les deux premiers équipages inscrit aux sélections équipe de France raft 2024 dans le classement général R4 Homme du championnat de France 2024 seront proposés à la sélection 2024.

#### 4.2. Catégorie Senior Dame (4 dames) :

Les deux premiers équipages inscrit aux sélections équipe de France raft 2024 dans le classement général R4 dame du championnat de France 2023 seront proposés à la sélection 2024.

#### 4.3. Catégorie Senior Mixte (2 hommes et 2 femmes) :

La catégorie R4 Mixte n'existe pas dans le règlement sportif particulier raft 2023-2026 FFCK. Par définition, les équipages mixtes sont classés dans la catégorie R4 Homme.

Les deux premiers équipages R4-Senior Mixte (2 hommes et 2 femmes) inscrit aux sélections équipe de France raft 2024 dans le classement général R4 homme du championnat de France 2024 seront proposés à la sélection 2024.



## E. Sélection Handi-Raft

Les sélections Handi-Raft pour les championnats d'Europe de raft 2024 se feront sur proposition du responsable FFCK paracanoë (David BERNARDEAU) au manager RAFT.

Toute personne souhaitant être sélectionnée dans cette catégorie doit contacter David Bernardeau ( [dbernardeau@ffck.org](mailto:dbernardeau@ffck.org) ). Cette sélection sera ensuite validée par le DTN.

## F. Règles administratives

La validation de la sélection arrêtée par le Directeur Technique National est conditionnée à ce que les athlètes soient :

- Licencié au sein de la FFCKSP
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Respecté les conditions de sélection précisées dans ce document.

### 1. Financement de l'action :

Le financement complet du championnat du Monde est à la charge des athlètes :

- Voyage aller / retour,
- Inscription à la compétition,
- Coût du séjour durant la compétition,
- Une partie du transport aller / retour du Manager adjoint nommé par le Directeur Technique National.
- L'équipement : Pagaies, casques , gilets et équipements vestimentaires ,
- le coût de la licence auprès de la WRF (World Rafting Fédération).
- Le vestiaire Equipe de France (obligatoire).
- ...

## G. DIVERS

### 1. Diffusion de la règle de sélection

La présente règle de sélection sera diffusée sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak et sports de pagaies le 7 avril 2024.

### 2. Encadrement de l'équipe

Une personne nommée par le Directeur Technique National, le manager raft adjoint , aura la charge d'accompagner la ou les équipes lors des actions.

La partie administrative sera gérée par le manager Raft.



Equipe de France Raft



## H. CONTACT

Tout équipages souhaitant d'autres informations peuvent contacter le manager des équipes de France de Raft :

Medhi DEGUIL [mdeguil@ffck.org](mailto:mdeguil@ffck.org) ; Telephone : 0674572279



## I. Annexe au mode de sélection équipe de France raft 2024

### Formulaire d'inscription aux sélections équipes de France Raft 2024

#### Inscription aux sélections :

Les équipes souhaitant participer aux championnats du monde de raft 2024 doivent s'inscrire préalablement avec la procédure suivante :

- Envoyer par mail la fiche de candidature (en annexe de ce document) au manager Raft FFCK Medhi DEGUIL ([mdeguil@ffck.org](mailto:mdeguil@ffck.org)) avant le 29 avril 2024 23h.

L'inscription aux sélections équipe de France Raft 2024 n'inscrit pas automatiquement aux championnats de France. **L'inscription aux championnats de France 2024 se fait séparément par vos propre moyen selon les modalités de l'organisateur.**

#### Eligibilité à la sélection équipe de France :

Pour être éligible aux sélections rafting 2024, chaque équipage doit remplir les critères suivant :

- Avoir envoyer la fiche de candidature dans les temps.
- Participer et finir toutes les épreuves du championnat de France de Raft 2024 à Pau.
- Être à jour de sa licence compétition FFCK le vendredi 3 mai à 23h.
- Être à jour de sa licence WRF.
- Avoir réglé ses factures à la fédération Française de canoë kayak
- Avoir signé la convention du sportif de haut niveau et l'avoir renvoyée avec la signature à [mdeguil@ffck.org](mailto:mdeguil@ffck.org) avant le 29 avril 2024 23H.

[https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2024/03/CONVENTION-INDIVIDUELLE-DU-SPORTIF-2024-PSQS.VF\\_.pdf](https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2024/03/CONVENTION-INDIVIDUELLE-DU-SPORTIF-2024-PSQS.VF_.pdf)

Catégories de l'équipage	<input type="checkbox"/> Senior Homme	<input type="checkbox"/> Senior Dame	<input type="checkbox"/> Senior Mixte
--------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

	Noms	Prénoms	Numéro licence FFCK	Mail	Téléphone
Equipier 1					
Equipier 2					
Equipier 3					
Equipier 4					

Ce formulaire est à envoyer au manager des équipes de France de Raft , DEGUIL Medhi [mdeguil@ffck.org](mailto:mdeguil@ffck.org) au plus tard le 29 avril 2024 à 23h.